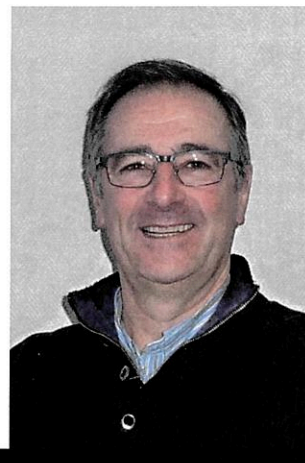


Le bois, matériau d'avenir de la construction et de la ville durable



Olivier Fossé, Constructeur bois et Président de Fibois Hauts-de-France

Construire la ville durable est aujourd'hui notre défi, nous les acteurs du bâtiment et de la construction. Or, nous le savons, parce qu'il est biosourcé, renouvelable, de proximité, capteur de carbone, inscrit dans une économie circulaire, le bois est par excellence le matériau du XXIème siècle, emblématique de la Troisième révolution industrielle.

Mais peut-être ne savez-vous pas que notre région assume pleinement son rôle dans ce mouvement stratégique et d'avenir. Située au cœur de l'un des plus importants bassins popuicoles européens, les Hauts-de-France sont depuis dix ans de réels précurseurs dans l'utilisation du peuplier en structure.

Les caractéristiques de cette essence combinent légèreté et résistance mécanique. Certains cultivars peuvent fournir du bois ayant des qualités mécaniques équivalentes à celles des bois d'importation, lui conférant une utilisation optimale en usage structurel.

Les acteurs de notre filière via leur interprofession FIBOIS Hauts-de-France ont mené des études sur le classement mécanique du peuplier, permettant de concevoir une méthode simple de caractérisation des

éléments bois destinés à la construction. Ils développent la qualité et la disponibilité de produits de sciage semi finis, et assurent leur mise en œuvre dans des bâtiments exemplaires avec le soutien du Conseil Régional Hauts-de-France. Toute notre filière se structure et se développe, maintenant et créant des emplois dans notre région.

La construction en bois local n'est pas qu'un

acte de construire, il s'agit aussi de la structuration d'une filière, ce qui va au-delà du BTP !

De l'amont à l'aval de la filière, tous ces acteurs se sont engagés dans le cadre d'un Master Plan régional forêt bois ambitieux et fédérateur : des propriétaires forestiers s'engagent dans une gestion durable de la ressource et

« La construction en bois local n'est pas qu'un acte de construire, il s'agit aussi de la structuration d'une filière, ce qui va au-delà du BTP ! »

dans son renouvellement, des scieurs et transformateurs s'engagent pour le développement de la qualité de leurs produits, des constructeurs s'engagent dans l'utilisation de matériaux régionaux, biosourcés, à base de bois d'essences régionales.

Allié aux isolants biosourcés – comme la laine de bois, la paille ou le chanvre – le bois de notre territoire est décidément le matériau d'avenir de la construction et de la ville durable, parce qu'il n'oublie pas la ruralité. ■